

PACTE BUDGÉTAIRE = AUSTÉRITÉ À PERPÉTUITÉ !

Le Président de la République veut faire ratifier au plus vite par le Parlement le **nouveau traité européen** : le « traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG), nommé aussi **pacte budgétaire** ou **pacte fiscal**.

LES GRANDES LIGNES DU PACTE BUDGÉTAIRE

Le pivot en est la **règle d'or**, c'est à dire la règle d'équilibre budgétaire :

- la contrainte de ramener le **déficit structurel** (c'est à dire indépendant de la conjoncture, mais la définition de déficit structurel varie selon les économistes et les institutions) **sous la barre de 0,5% du PIB**. Les pays qui ont une dette globale inférieure à 60% auront droit à un déficit structurel de 1% !

- **l'obligation d'inscrire ce principe d'équilibre budgétaire dans les législations nationales** -et de préférence dans la constitution- vise à ce qu'il ne puisse être remis en cause ultérieurement par un autre gouvernement comme peuvent l'être des lois ordinaires.

- La **cour de justice européenne** sera chargée d'apprécier la bonne transcription de la règle d'or **dans le droit de chaque Etat**

- En cas de non respect par un pays des règles imposées par le pacte, des **sanctions automatiques** lui seront appliquées

sur proposition de la commission européenne et décidé par le Conseil Européen (réunion des chefs d'état ou de gouvernement). **Si un État considère qu'un autre État n'a pas adopté une législation suffisamment contraignante, il peut porter plainte auprès de la Cour européenne de Justice** qui pourra lui infliger des amendes.

- Le retour aux **60% d'endettement en 20 ans pour l'ensemble des pays de la zone euro** implique une réduction de 5% chaque année. Cet objectif sera très difficile à atteindre voire impossible pour certains Etats sans désastres sociaux.

¹ Déficit limité à 3% du PIB et dette publique à 60% du PIB



Le CAC45 en 10 dates

6 février 2012 : lancement du CAC45

25 février : envoi à toutes les communes du Loiret d'une proposition de délibération sur les emprunts toxiques. En parallèle, sollicitation des citoyens pour qu'ils interpellent leur conseil municipal en faveur de cette délibération. Quatre communes l'ont adoptée.

6 mars : soirée publique de lancement du CAC 45

mai : interpellation des candidats aux législatives

22 septembre : mobilisation contre le Pacte budgétaire

Groupe Orléanais

16 avril : débat sur la dette à l'Université

16 mai : débat sur la dette au cinéma des Carmes à l'invitation de la LDH

Groupe Montargois

24 février : lancement du CAC Montargois, conférence de presse.

18 avril : rencontre avec Hamoval

22 septembre : stands, baptême de rues



Organisations membres du CAC45 : Alternative Citoyenne Abraysienne, Association Partage, Attac45, CADTM, Confédération Paysanne, Droit au Logement, France Cuba Loiret, FSU, La Vie Nouvelle, Solidaires.

cac45@audit-citoyen.org

Collectif soutenu par : Fédération anarchiste, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste, Parti de Gauche.

UN PACTE LOURD DE CONSÉQUENCES

Le cas de l'Espagne est explicite : le traité à peine signé, le gouvernement annonçait qu'il ne pourrait pas respecter ses engagements, ce qui prouve bien que les politiques imposées par la banque centrale européenne, la commission européenne et le FMI sont contre productives, (augmentation conséquente du nombre de chômeurs : 4,7 millions en février 2012, soit 24% de la population active).

POUR LES SERVICES PUBLICS, LES DROITS SOCIAUX...

Loin de conduire à une réduction des déficits, le Pacte budgétaire, en généralisant ces politiques d'austérité menées simultanément dans toute l'Europe, va **aggraver le chômage, la pauvreté, les difficultés de logement, le délabrement des services publics, réduire les prestations sociales et au final accroître les déficits.**

En laissant aux marchés financiers le monopole du financement de ces déficits, le Pacte leur laisse également un pouvoir de chantage sans cesse accru.

Le Pacte budgétaire portera enfin un rude coup à la perspective de la **transition écologique**. Celle-ci suppose en effet d'importants investissements publics, que l'austérité budgétaire, la récession et les politiques européennes vont rendre durablement impossibles.



EN RÉSUMÉ

- > le Pacte budgétaire va installer durablement une **austérité généralisée**, en forçant les gouvernements à respecter un programme économique absurde qui **mène à la récession**.
- > il ne sauvera pas **l'Europe, mais l'enfoncera davantage dans la crise** économique, sociale, écologique et démocratique.
- > il conduira à de nouveaux **reculs de la démocratie** (dessaisissement des parlements nationaux) en imposant des **mécanismes technocratiques** de surveillance et de sanction des budgets nationaux.

Le volet croissance (il représente moins de 1% du budget européen) que le président de la république a fait ajouter au pacte budgétaire n'enlève aucune des contraintes contenues dans le traité initial.

EN FRANCE, LE TRAITÉ SERA RATIFIÉ PAR LE PARLEMENT EN OCTOBRE **SANS DÉBAT PRÉALABLE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ.**

NOUS VOULONS **UN VRAI DÉBAT DÉMOCRATIQUE** SUR LA DETTE PUBLIQUE, LES ALTERNATIVES À UNE AUSTÉRITÉ GÉNÉRALISÉE ET UNE NOUVELLE CONSTRUCTION EUROPÉENNE.

CAR **LES PEUPLES DOIVENT ÊTRE CONSULTÉS** SUR DES DÉCISIONS QUI ENGAGENT AUSSI LOURDEMENT LEUR AVENIR.

MANIFESTATION NATIONALE À PARIS
Dimanche 30 septembre 2012

*Orléans : covoiturage départ 11h
parking de la prison*

Chalette : Bus départ 10h place Jean Jaurès

CONFÉRENCE AVEC PIERRE KHALFA
Fondation COPERNIC

Jeudi 27 septembre à 20h30

*Maison des associations
46ter rue Ste Catherine - Orléans*